

Autour de la langue arabe

Études présentées à Jacques Grand'Henry à
l'occasion de son 70^e anniversaire

éditées par

Johannes DEN HEIJER, Paolo LA SPISA et
Laurence TUERLINCKX

UNIVERSITÉ CATHOLIQUE DE LOUVAIN
INSTITUT ORIENTALISTE
LOUVAIN-LA-NEUVE
2012

TABLE DES MATIÈRES

Préface	V
Introduction	IX
Bibliographie de Jacques Grand'Henry	XVII
Frédéric BAUDEN	
« Lam baqā yu'ārīḍkum ». Analyse linguistique de trois lettres rédigées par un marchand au Caire en 819/1416-820/1417	1
Lidia BETTINI	
Deux textes arabes de la Haute Jézireh syrienne	39
Giovanni CANOVA	
Chants de travail de Haute-Égypte	73
Joseph CHETRIT	
Délices et fastes sabbatiques. Édition et analyse d'une <i>qaṣi: da</i> judéo-arabe d'Essaouira/Mogador sur le repas festif du sabbat	87
David COHEN	
Le rapport sujet – prédicat: sur les bases de la morphogenèse dans le langage	119
Werner DIEM	
Zwischen hohem Stil und Vulgarismus. Ein Brief aus dem Ägypten des 10.–11. Jahrhunderts n. Chr.	155
Madiha DOSS	
Une tradition didactique appliquée à l'arabe: les dialogues Pétis de la Croix – Savary	189
Bruno HALFLANTS	
Considérations ecdotiques et linguistiques à propos de quelques manuscripts des <i>Rasā'il Ikhwān al-Ṣafā'</i>	207
Clive HOLES	
Some unusual verb forms of North-Eastern Arabia.	219

Jérôme LENTIN

- Du malheur de ne parler ni araméen ni kurde: une complainte
en moyen arabe de l'évêque chaldéen de Siirt en 1766 . . . 229

Xavier LUFFIN

- Les représentations de l'arabe de Juba dans la fiction souda-
naise contemporaine 253

Gabriel M. ROSENBAUM

- Hannah and her seven sons: Late Egyptian Judeo-Arabic
versions of an old Hebrew story 263

Catherine TAINE-CHEIKH

- (S)élections poétiques. Mauritanie 1992 303

Andrzej ZABORSKI

- Remarks on some West Slavic words in al-Bakrī's *Geography*
and other sources 323

Liesbeth ZACK

- Liḥ al-manār*, an Egyptian shadow play. Some comments on
orthography, morphology and syntax 333

«LAM BAQĀ YU'ĀRIDKUM»
ANALYSE LINGUISTIQUE DE TROIS LETTRES
RÉDIGÉES PAR UN MARCHAND AU CAIRE
EN 819/1416-820/1417

Frédéric BAUDEN
(Université de Liège/Università di Pisa¹)

1. *Introduction*

Les matériaux que le linguiste peut soumettre à sa sagacité pour étudier les phénomènes typiques de cette variété de la langue arabe que l'on désigne désormais sous le vocable de « moyen arabe » ou d'« arabe mélangé » (MA) sont nombreux et variés. Puisqu'il est de coutume de considérer ces phénomènes en fonction des communautés religieuses qui ont produit les textes qui font l'objet de ces études, les manuscrits appartenant à la sphère musulmane peuvent être répartis en deux groupes bien distincts, car chacun offre des particularités intrinsèques : les textes littéraires, qu'il s'agisse de littérature haute à proprement parler (textes religieux, littéraires, scientifiques) ou de littérature moyenne (*Mille et une nuits*, *Roman de Baybars*, etc.), et les documents (littéraires, juridiques, économiques). Ces derniers offrent un avantage indéniable par rapport aux autres : ils sont rédigés, parfois selon des modèles classiques, sur le vif et offrent donc, sans doute, plus d'opportunités pour la transmission de phénomènes qui relèvent de la langue parlée, notamment dans la catégorie épistolaire. On n'ignore pas qu'en matière de documents, l'Islam nous a transmis relativement peu de matériaux d'études. À l'exception des documents découverts dans le contexte archéologique, on dispose de peu d'archives dignes de ce nom. À cette relative pénurie s'ajoute indéniablement un manque d'études du

¹ Cet article a été rédigé dans le cadre d'un programme de recherches financé par le Gouvernement italien (« Incentivazione alla mobilità di studiosi stranieri e italiani residenti all'estero »). Il est basé sur une communication présentée dans le cadre du Second International Symposium, Middle Arabic and Mixed Arabic throughout history : the current state of knowledge, problems of definition, perspectives of research, Universiteit van Amsterdam, 22-25 octobre 2007.

matériel mis au jour : un travail d'édition considérable doit encore être accompli. Ainsi, sur les dizaines de milliers de documents conservés à travers le monde, qu'ils soient entiers ou en fragments, seuls quelques milliers ont été à ce jour publiés². Cette situation n'est pas sans aléas : quand ils sont essentiellement légaux ou diplomatiques, les documents, par leur nature même, offrent peu de variété par rapport à la langue classique (AC) alors que les lettres (privées ou commerciales) présentent un intérêt plus marqué par rapport au MA. Pourtant, l'importance des documents pour l'étude du moyen arabe n'a été perçue que très tardivement. C'est la thèse de S. Hopkins qui a souligné le grand intérêt du matériel documentaire. Comme il le précisait³, les documents offrent un avantage indubitable par rapport aux textes chrétiens étudiés par J. Blau⁴ : les phénomènes qui y sont observés ne résultent pas de problèmes de traduction, comme c'était surtout le cas dans ces derniers. Mais l'ouvrage de Hopkins se limitait aux documents écrits pendant les trois premiers siècles de l'hégire. Depuis sa publication, plusieurs dizaines de travaux ont paru qui sont venus ajouter à l'échantillon initial d'autres témoignages, mais qui ont aussi pris en considération des documents plus récents, comme ceux d'époque mamlouke. De cette dernière époque, on possède un nombre relativement limité de documents d'ordre privé par comparaison avec les papyri des premiers siècles. Ce sont surtout les travaux de W. Diem sur les collections de Vienne, Berlin et Heidelberg qui ont divulgué ces documents tardifs⁵. Les phénomènes linguistiques ont été systématiquement signalés par cet auteur dans ses publications. Toutefois, ces remarques sont disséminées et aucune étude d'ensemble n'a été produite depuis celle de S. Hopkins. Une telle

² Pour un état de la question à l'époque mamlouke, voir F. BAUDEN, « Mamluk Era Documentary Studies : The State of the Art », dans *Mamlūk Studies Review*, 9/1 (2005), p. 15-60.

³ S. HOPKINS, *Studies in the grammar of early Arabic based upon papyri datable before 300 A.H./912 A.D.* (London Oriental Series, 37), Oxford, 1984, p. xlvii (= HOPKINS, *Grammar*).

⁴ J. BLAU, *A Grammar of Christian Arabic (Based mainly on South Palestinian Texts from the first Millennium)*, (C.S.C.O., 267, 276, 279; *Subsidia*, 27, 28, 29), Louvain, 1966-1967 (= BLAU, *GCA*).

⁵ Pour les lettres d'époque mamlouke, citons particulièrement W. DIEM, « Ein mamlūkischer Brief aus der Sammlung des University Museum in Philadelphia », dans *Le Muséon*, 99 (1986), p. 131-143 ; IDEM, *Arabische Briefe auf Papyrus und Papier aus der Heidelberger Papyrus-Sammlung*, Wiesbaden, 1991 ; IDEM, « Zwei arabische Privatbriefe aus dem ägyptischen Museum in Kairo », dans *Zeitschrift für Arabische Linguistik*, 25 (1993), p. 148-153 ; IDEM, *Arabische Geschäftsbriefe des 10. bis 14. Jahrhunderts aus der Österreichischen Nationalbibliothek in Wien*, Wiesbaden, 1995 (= DIEM, *Arabische Geschäftsbriefe*) ; IDEM, *Arabische amtliche Briefe des 10. bis 16. Jahrhunderts aus der Österreichischen Nationalbibliothek in Wien*, Wiesbaden, 1996 ; IDEM, *Arabische Privatbriefe des 9. bis 15. Jahrhunderts aus der Österreichischen Nationalbibliothek in Wien*, Wiesbaden, 1996 ; IDEM, *Arabische Briefe des 7. bis 13. Jahrhunderts aus den Staatlichen Museen Berlin*, Wiesbaden, 1997.

étude serait plus que profitable pour les documents d'époque mamelouke, période pour laquelle les témoins manuscrits à caractère littéraire sont aussi plus nombreux. Une étude transversale serait donc possible, tout en gardant à l'esprit le caractère régional des deux types de sources : les documents d'époque mamelouke proviennent essentiellement d'Égypte et partiellement de la Palestine (Jérusalem), tandis que les plus anciens manuscrits des *Mille et une nuits*, par exemple, sont d'origine syrienne.

2. Historique

Cette contribution s'inscrit dans cette continuité puisqu'elle s'attache à étudier trois documents appartenant au genre épistolaire et remontant à l'époque mamelouke. Ces derniers proviennent des Archives de l'État (Archivio di Stato) à Venise où ils sont conservés depuis le xv^e s.⁶ Il s'agit de trois lettres rédigées par un marchand nommé Muḥammad ibn Muḥammad al-Tawrīzī que celui-ci destinait au consul vénitien à Alexandrie. Une seule d'entre elles est datée avec certitude, la date y figurant (n° 4 : 8 *muḥarram* 820/20 février 1417), les deux autres pouvant l'être par déduction (n° 5 : 8 *rabī* I [820]/25 avril 1417 ; n° 6 : 819/1416). On le constate à la lecture dans l'ordre chronologique (n° 6, n° 4, n° 5), les trois lettres sont liées à une même affaire et l'impatience du marchand se fait grandissante au fur et à mesure que le temps passe⁷. Brièvement narrée, l'histoire peut être reconstruite de la manière suivante : al-Tawrīzī, marchand actif au Caire, a racheté les créances d'un autre marchand décédé nommé Ḥāfīz. Celui-ci était lié à un marchand vénitien auquel il avait vendu, pour un prix exorbitant, une quantité de poivre. Le marchand vénitien n'avait pas payé immédiatement le montant réclamé, mais il avait subi une forte perte en revendant la marchandise à Venise. De retour à Alexandrie, il fut dans l'incapacité de solder sa dette et il fut donc mis en prison. Son débiteur étant mort entre-temps, ses créances furent rachetées par un autre marchand, l'expéditeur des lettres : al-Tawrīzī. Dans la première lettre (n° 6), ce dernier rappelle au consul vénitien les circonstances de même que l'intérêt des enfants du défunt marchand. Il signale de plus le cas d'un autre marchand vénitien, du nom d'Andrea Benedetto,

⁶ Voir F. BAUDEN, « The Mamluk Documents of the Venetian State Archives : Hand-list », dans *Quaderni di Studi Arabi*, 20-21 (2002-2003), p. 151-152 (nos VII, VIII, IX) (= BAUDEN, « The Mamluk Documents »).

⁷ Pour plus d'éclaircissements, voir M.P. PEDANI, « The Mamluk Documents of the Venetian State Archives : Historical Survey », dans *Quaderni di Studi Arabi*, 20-21 (2002-2003), p. 144-145 (= PEDANI, « The Mamluk Documents »).

qui lui doit aussi de l'argent. Quelques mois plus tard, al-Tawrīzī reprend sa plume pour rappeler au consul que plus de 5 mois sont passés alors qu'ils avaient convenu d'un délai de trois mois pour que le consul lui donnât des nouvelles. Ses propos se font plus menaçants, celui-ci évoquant la possibilité de prévenir le secrétaire du Trésor (*wakīl* [*bayt al-māl*]) qui les fera mettre aux fers. Il semble que le consul ne put satisfaire à sa demande suffisamment rapidement puisque deux mois plus tard, al-Tawrīzī lui écrit à nouveau pour l'informer que huit mois sont désormais passés. Le ton se durcit et les menaces se font plus fortes : al-Tawrīzī évoque la possibilité de requérir un décret du sultan qui réclamerait la mise aux fers des personnes concernées et va même plus loin en évoquant la possibilité de leur faire donner la bastonnade. Comme on le voit, cette affaire lui tenait à cœur et on peut le comprendre : de grosses sommes étaient en jeu. C'est d'ailleurs la banqueroute qui attendait notre marchand quelques années plus tard : il quitta Le Caire pour La Mecque où il mourut en 839/1435-1436 à plus de 90 ans⁸.

3. Analyse linguistique

Les trois lettres ont une valeur historique indéniable, mais elles présentent également des caractéristiques linguistiques qui ne manquent pas d'intérêt pour notre propos⁹. Al-Tawrīzī s'exprime dans une langue qui,

⁸ Sur lui, on verra AL-SAḤĀWĪ, *al-Ḍaw' al-lāmi' li-ahl al-qarn al-tāsi'*, al-Qāhira, 1934-1936 (= AL-SAḤĀWĪ, *al-Ḍaw' al-lāmi'*), vol. VIII, p. 227 (n° 602) et vol. X, p. 9-10 (n° 14), ainsi que M. 'A. AL-Ġ. AL-AṢQAR, *Tuğğār al-tawābil fī Miṣr fī al-'aṣr al-mamlūkī*, al-Qāhira, 1999, p. 503, n° 98.

⁹ Elles ont récemment fait l'objet d'un commentaire historique et d'une tentative d'édition en caractères latins avec traduction : F. J. APELLÁNIZ RUIZ DE GALARRETA, « Banquiers, diplomates et pouvoir sultanien. Une affaire d'épices sous les Mamelouks circassiens », dans *Annales islamologiques*, 38 (2004), p. 285-304 (= APELLÁNIZ RUIZ DE GALARRETA, « Banquiers, diplomates et pouvoir sultanien »). L'édition pêche contre les règles les plus élémentaires en ce domaine : le lecteur pourra le juger par lui-même en consultant les notes ajoutées à la présente édition où toutes les erreurs de lecture mais aussi de transcription ont été recensées (les nombreuses erreurs de traduction qui s'ensuivent n'ont par contre pas été relevées). En outre, les documents n'ont fait l'objet d'aucune analyse diplomatique ni linguistique. En définitive, cette étude porte toutes les caractéristiques d'une méthode historique où l'on n'est intéressé que par le contenu du document, allant jusqu'à lui faire dire ce qu'on espère y trouver. Ainsi l'auteur n'hésite-t-il pas à postdater un autre document arabe qu'il croit ressortir à l'affaire d'al-Tawrīzī, commettant de la sorte un anachronisme (le document n° XVI dans BAUDEN, « The Mamluk Documents », p. 154). Voir APELLÁNIZ RUIZ DE GALARRETA, « Banquiers, diplomates et pouvoir sultanien », p. 298, note 44 : « al-Badrī al-Malikī [sic] al-Mū'ayyadī [sic], 3 *dū-l-ḥiğga* 822 ». Ledit document est en fait daté du 13 *dū al-ḥiğga* 816, comme indiqué dans ma liste publiée en 2003 (BAUDEN, « The Mamluk Documents », *ibidem*), ce qui est corroboré par le nom du

par bien des aspects, ressemble à l'arabe dit « classique » (AC) bien que les constructions qu'il emploie soient quelque peu plus proches de la langue parlée : on y note la présence d'archaïsmes (par ex. *mā bi-ma'nā laysa*), de dialectalismes (par ex. l'usage d'auxiliaires comme *qā'id* et *baqā*, l'allongement de la voyelle épenthétique dans le cas des prépositions, comme *'alayyā*) et de traits propres (notamment l'emploi relevé de la négation *lam*, l'utilisation de *tamma* [négation *mā*] pour exprimer l'existence, la disparition des modes de l'inaccompli). Il n'est peut-être pas inintéressant de préciser qu'il était d'origine persane : originaire de la région du Gīlān, située au sud-ouest de la mer Caspienne, sa *nisba* (*al-Tawrīzī*) semblerait indiquer que sa famille provenait en réalité de Tabrīz, la capitale de l'Ādarbāyğān de l'époque (actuellement en Iran¹⁰). Il s'était d'abord rendu à La Mecque, puis au Caire, en compagnie de son père et de ses deux autres frères¹¹. Bien qu'alphabétisé en arabe, puisqu'il était capable d'écrire comme tout marchand qui se respecte, il n'en reste pas moins qu'il devait s'exprimer dans une langue peu châtiée qui ne devait, en tout cas, pas être sa langue maternelle. J'en veux pour preuve son souci d'écrire sa *nisba* sans l'article défini arabe *al-*, à la mode des Persans.

Dans l'analyse qui va suivre, je me limiterai à signaler les phénomènes linguistiques qui méritent un commentaire en me fondant sur la division respectée par BLAU, GCA et HOPKINS, *Grammar* tout en opérant des comparaisons avec les traits relevés dans les manuscrits Galland des *Mille et une nuits*, d'origine syrienne, mais contemporains de ces lettres.

destinataire (al-Badrī), qui n'est autre que le gouverneur d'Alexandrie : Badr al-dīn Ḥasan ibn 'Abd Allāh al-Ṭarābulusī. Celui-ci fut nommé à ce poste le 8 *ṣawwāl* 816/1^{er} janvier 1414 et en fut destitué le 12 *ramadān* 817/25 novembre 1414 (voir A. 'ABD AL-RĀZIQ, « Les Gouverneurs d'Alexandrie au temps des Mamlūks », dans *Annales islamologiques*, XVIII [1982], p. 145, n° 59). En 822, le gouverneur se nommait Nāṣir al-dīn Muḥammad ibn Aḥmad Ibn al-'Aṭṭār (voir *ibidem*, p. 146, n° 63) : les missives qui lui étaient adressées l'étaient donc avec le titre « al-Nāṣirī ». Ce document a fait l'objet d'une communication que j'ai présentée dans le cadre de la *Fourth International Society for Arabic Papyrology Conference* (Vienne, 26-29 mars 2009). L'article paraîtra prochainement. Enfin, Apellániz néglige de citer des références qui lui sont connues par ailleurs : alors qu'il mentionne l'article de Maria Pia PEDANI, « The Mamluk Documents », il omet de citer la deuxième partie (BAUDEN, « The Mamluk Documents ») qui suit immédiatement dans le même numéro de la revue *Quaderni di Studi Arabi*.

¹⁰ Al-Saḥāwī précise, à juste titre, que la *nisba* al-Tawrīzī correspond à al-Tabrīzī (« originaire de Tabrīz ») et que cette forme résulte d'une prononciation populaire. Voir AL-SAḤĀWĪ, *al-Ḍaw' al-lāmi'*, vol. XI, p. 93 (« al-Tabrīzī wa-l-'amma taqūluhu al-Tawrīzī »).

¹¹ *Ibidem*, vol. X, p. 9-10 (« wulida bi-baladihi [recte baldat] Qīlān wa-qadima ma'a abīhi wa-iḥwatihi ilā al-Qāhira »).

2.1. Orthographe et phonétique

L'orthographe est souvent le signe de la prononciation et on peut donc la considérer en même temps que la phonétique. Je ne prendrai pas la peine de signaler ici un phénomène bien attesté à toutes les époques, sauf pour ce qui est des verbes : la disparition de la *hamza* en position finale.

2.1.1. Vocalisation

Dans les documents, à toutes les époques, il est relativement rare de constater la présence de voyelles brèves¹². Quand elles sont présentes dans les manuscrits, on est en droit de se demander si elles ont été ajoutées par une autre personne ou non. Dans le cas des documents, ce doute ne peut exister puisque la copie est unique contrairement aux manuscrits s'ils ne sont pas autographes. Dans les trois lettres d'al-Tawrīzī, seules deux voyelles ont pu être détectées avec certitude (n° 6, l. 4) et pour un même mot : *وَفَهْمَتْ* (*wu-f(a)himt(u)* prononcé sans doute *wu-fhimt(u)*). Ce changement de la voyelle de la conjonction de coordination doit certainement être considéré comme reflétant un trait de la langue parlée par al-Tawrīzī¹³.

2.1.2. Allongement de voyelle brève

Ce phénomène se rencontre dans deux cas précis : soit pour signaler la présence de la voyelle en *scriptio plena*, soit, dans des cas plus rares, pour rendre un processus phonétique. Ce dernier est surtout perceptible dans un cas particulier qui regarde le mot *yad* : en MA, il est souvent écrit *ايد* (*īd*), l'*alif* indiquant que la lettre *yā'* est devenue la marque d'un *ī*. Deux occurrences relevées dans les lettres d'al-Tawrīzī témoignent une certaine hésitation d'autant plus surprenante qu'elles appartiennent à une formule identique. La première correspond exactement à la lecture relevée par Blau¹⁴ et Hopkins¹⁵ :

¹² HOPKINS, *Grammar*, §3.c.

¹³ Il est peu probable que ce changement de voyelle soit le résultat du contexte, c'est-à-dire du mot qui précède : *qaraytuhu* (sans doute prononcé *qarētū*) comme cela a été observé dans d'autres circonstances. BLAU, *GCA*, §4.2. signale en effet la possibilité du passage de *a* à *u*, mais les exemples donnés concernent tous des noms commençant par un *mīm* (le phénomène pourrait alors s'expliquer par l'assimilation à cette lettre) ou des verbes conjugués à l'inaccompli.

¹⁴ BLAU, *GCA*, §8.5.

¹⁵ HOPKINS, *Grammar*, §4, remark A. Cette orthographe est attestée dès le VIII^e-IX^e s.

ايدهم ورجلهم (4 : 1. 10).

Le mot est clairement perçu comme étant un singulier par le rédacteur qui laisse le mot suivant (*riġl*) également au même nombre. Quant à la seconde occurrence, elle pourrait correspondre à la forme du pluriel étant donné la forme du *hā'* du pronom qui suit bien que le mot *riġl* soit toujours au singulier :

في ايديهم وفي رجلهم (5 : 1. 13-14).

Contrairement à l'exemple précédent, il prend la forme d'un *hā'* médian, laissant entendre qu'il faut lire *īdīhim* (ou *aydīhim*).

2.1.3. *Scriptio plena* du a là où en AC il n'est généralement pas écrit

Les différents mots présentant cette caractéristique montrent que ce système n'était pas homogène chez al-Tawrīzī puisqu'on trouve les deux systèmes de la *scriptio plena* et de la *scriptio defectiva*. La fréquence met cependant en évidence une préférence pour la *scriptio plena*.

Scriptio plena :

هذا (4 : 1. 8); (4 : 1. 12); (5 : 1. 9 [2×]); (5 : 1. 10 [2×]); (5 : 1. 18 [2×]); (5 : 1. 20); (6 : 1. 7);
ذلك (6 : 1. 19);
كذلك (6 : 1. 18).

Scriptio defectiva :

ذلك (4 : 1. 5); (4 : 1. 12); (4 : 1. 13); (5 : 1. 5); (5 : 1. 7); (5 : 1. 19);
(5 : 1. 22 [2×]).

2.1.4. *Alif maqṣūra* écrit avec *alif* ou *yā'*

Les deux systèmes peuvent coexister dans un même document, comme l'avait déjà relevé Hopkins¹⁶ et c'est précisément le cas ici, même si l'orthographe en *yā'* n'est attestée que dans un cas qui peut être considéré comme un automatisme (la doxologie *ta'ālā*). Le mot en question est d'ailleurs souvent écrit sous la forme d'une abréviation (نع)¹⁷.

¹⁶ HOPKINS, *Grammar*, §12.

¹⁷ Nous ne signalons que les cas où il est écrit en entier.

تحفا (6 : l. 7) بقا (5 : l. 20) بقا (5 : l. 4) مظا (4 : l. 5) فمضا (6 : l. 19-20) ;
تعالى (4 : l. 2) (4×), (6 : l. 14).

2.1.5. *Verbes hamzés (R₃) : a' > ā*

Cette modification concerne particulièrement le verbe *qara'a* > *qarā*¹⁸ dont on trouve une attestation ici :

وقريته (6 : l. 4).

2.1.6. *Confusion entre ḏ et z*

Ce phénomène est très bien attesté en MA et figure déjà dans les documents remontant au début du VIII^e s¹⁹. On considère généralement que cette confusion est le résultat d'un glissement dans la prononciation de l'interdentale vers son pendant occlusif, le *ḏād*, phénomène qui touche d'ailleurs les deux autres interdentales (*t* > *t*, *d* > *d*). Dans les trois lettres, on constate que la différence, du point de vue orthographique du moins, est respectée :

حضرت (4 : l. 2) ; (6 : l. 2) ; حضرت الحاضرة (5 : l. 2) ; يحضر (4 : l. 4) ;
يتفضل (4 : l. 7-8) ; حضر (5 : l. 8, 10 et 20) ; ايضا (5 : l. 10) ; حضور (5 :
l. 17) ; قاضى القضاة (6 : l. 6 et 9) ; يعارضكم (6 : l. 7) ; بقضاها (6 : l. 16) ;
موضع (6 : l. 19) ;
حافظ (6 : l. 4) ; والظاهر (5 : l. 17) ; منتظر (4 : l. 12) ; منتظرين (4 : l. 6) ; ناظر (6 : l. 14).

Toutefois, une certaine confusion se manifeste pour d'autres mots :

ظحك (5 : l. 8) ; يظربهم (5 : l. 16) ; قظا (5 : l. 20).

Le troisième exemple atteste cette confusion puisqu'al-Tawrīzī écrit *qazā*, tandis qu'il orthographie correctement les mots *qāḏī al-quḏāt*, *bi-qaḏāhā* (pour *bi-qaḏā'ihā*). Ces cas pourraient refléter plus fidèlement la prononciation propre au scribe, qui, pour rappel, était sans doute persanophone (soulignons que les sons *ḏ*, *z*, *ḏ* et *z* se prononcent tous indifféremment *z* en persan). Il faut pourtant tenir compte du fait qu'un document égyptien du XI^e s. contient beaucoup plus d'exemples de ce

¹⁸ HOPKINS, *Grammar*, §20b.

¹⁹ *Ibidem*, §41.

type²⁰, ce qui pourrait démontrer qu'il n'y a pas nécessairement de lien de cause à effet. On n'assiste pas, par contre, à la situation inverse : $z > d$ ²¹.

2.1.7. Tā' marbūṭa > tā' maftūḥa en état construit

Déjà observé dans des inscriptions préislamiques et dans les documents des premiers siècles de l'hégire, ce phénomène est particulièrement visible dans les exemples suivants où la dernière occurrence confirme ce qui apparaît être la règle²² :

الى حضرت (2 : 1. 6) ; الى حضرت القنصل (2 : 1. 4) ; الى حضرت الشيخ
الحضرة (2 : 1. 5).

Pourtant, on notera la situation suivante n'ayant pas produit le même résultat :

مدة ثلاثة شهور (5 : 1. 4).

2.1.8. Absence de l'alif al-fāṣila (alif otiosum)

On note en MA la tendance à écrire presque systématiquement l'*alif al-fāṣila* à la fin des mots qui se terminent par un *wāw*, particulièrement dans des cas où l'AC ne le requiert pas et vice versa²³. Deux exemples permettent de comprendre que le rédacteur des trois lettres n'écrit jamais l'*alif al-fāṣila* là où il est requis par l'AC mais aussi par le MA, ce qui va à contre-courant de ce qui s'observe dans les textes porteurs des caractéristiques de cet état de la langue :

تعملو (7 : 1. 5) ;
يموتو (15 : 1. 5).

²⁰ Ibidem.

²¹ Ibidem, §39b. Voir également, pour les plus anciens manuscrits des *Mille et une nuits*, dits de Galland (MAN), B. HALFLANTS, *Le Conte du Portefaix et des Trois Jeunes Femmes dans le manuscrit de Galland (XIV^e-XV^e siècles)*. Édition, traduction et étude du moyen arabe d'un conte des Mille et une nuits, Louvain-la-Neuve, 2007 (= HALFLANTS, *Le Conte du Portefaix*), p. 82 (§2.2.2.6).

²² HOPKINS, *Grammar*, §47a. Ce trait reste pourtant exceptionnel en MAN. Voir HALFLANTS, *Le Conte du Portefaix*, p. 83 (§2.2.2.8).

²³ Cette pratique se note également chez un lettré comme al-Maqrīzī (m. 845/1442) avec, cependant, un usage bien particulier dans certains cas. Voir F. BAUDEN, « Maqriziana VIII : Quelques remarques sur l'orthographe d'al-Maqrīzī (m. 845/1442) à partir de son carnet de notes : peut-on parler de moyen arabe ? », dans J. LENTIN – J. GRAND'HENRY (ed.), *Moyen arabe et variétés mixtes de l'arabe à travers l'histoire. Actes du Premier Colloque International (Louvain-la-Neuve, 10-14 mai 2004)*, (P.I.O.L., 58), Louvain-la-Neuve, 2008, p. 31-32 (§3.2.4) (= LENTIN – GRAND'HENRY, *Actes*).

2.1.9. Allongement de la voyelle épenthétique dans *ilayya* > *ilayyā* et *ʿalayya* > *ʿalayyā*

Les lettres présentent plusieurs exemples de ces prépositions se terminant avec un *alif*. Le doute subsiste quand on les examine, car on pourrait considérer que c'est le pronom de la première personne du pluriel qui est suffixé à chacune de ces prépositions, doute renforcé par le passage parfois très subit de la forme du singulier au pluriel à la première personne²⁴. À mon avis, ce doute peut être facilement levé en examinant chacune de ces occurrences. D'abord, on ne note à aucun moment un deuxième trait qui représenterait le *nūn* de *nā*, mais il existe suffisamment de cas de mots où ce trait manque²⁵ pour que cet argument soit considéré comme tout à fait probant. Toutefois, il y a au moins un cas où il est indéniable que c'est la forme du singulier qui est utilisée (voir le dernier cas rapporté ci-dessous). On peut donc conclure que tous ces cas mettent en évidence l'allongement de la voyelle épenthétique requise en AC. Ce trait, qui s'observe largement dans les dialectes modernes, n'est toutefois signalé ni par Blau (*GCA*) ni par Hopkins (*Grammar*)²⁶.

تعملو ذلك ظحك عليا ; (6 : 1. 8) بان جميع وصل اليها ; (5 : 1. 7) لم ارسلت اليها
(5 : 1. 8) ; هذا خطي شاهد عليا ; (6 : 1. 8).

3. Morphologie

3.1. Le démonstratif *hādā*

L'emploi de la forme masculine peut aussi être réservé à un mot féminin²⁷. On remarque une occurrence dans la lettre n° 5 :

هاذا المدة (5 : 1. 18).

3.2. Forme N pour la première personne du singulier à l'inaccompli

Cette caractéristique est difficilement identifiable dans les documents les plus anciens, comme le soulignait Hopkins, à tel point qu'on

²⁴ Voir *infra*, §3.2.

²⁵ Par ex. n° 4, l. 3 : *tawaḡḡah(n)ā*.

²⁶ Ni d'ailleurs par HALFLANTS, *Le Conte du Portefaix*.

²⁷ BLAU, *GCA*, §32.1 ; HOPKINS, *Grammar*, §61a. Le phénomène inverse (*hādīhi* suivi d'un nom masculin), bien que rare dans les papyri (HOPKINS, *Grammar*, §61.b), devient beaucoup plus fréquent, sinon presque la règle, en MAN (HALFLANTS, *Le Conte du Portefaix*, p. 147, §2.3.4.2.2).

peut se demander si les lectures proposées ne doivent pas être amendées²⁸. Ce phénomène s'observe bien dans les trois lettres, mais il faut l'inscrire dans la problématique plus large du passage de la première personne du pluriel utilisée comme un majestatif en français à une première personne du singulier, et ce à tous les niveaux (verbes, pronoms). Il va de soi que des formules épistolaires jouent un rôle dans l'emploi de ce "nous", mais on constate que l'auteur ne parvient pas vraiment à se tenir à cet usage.

نعرفك، توجه(ن)ا، لنا، بيني وبينك، وعبرنا، ونحن منتظرين، بما نعتمد عليه، فاني منتظر، فنحن نكتب، ونحن ما لنا، وما انا منتظر (4).
 بيني وبينك، انني اصبر، قد بلغ(ن)ا، فاني قد اكرتيت، وارسل(ت)ه، ارسلت، وأجهز، وما انا قاعد، وما صبرت، ولا يعنيني، اسمع (5).
 والذي نعرفك، وقريته، وفهمت، ك(ت)بت، خطي، ويخصني، اوصلته، لي، نقوم، لنا (6).

Par ailleurs, on constate le même flottement à propos de la deuxième personne du masculin. Alors que dans la première lettre, c'est uniquement la forme au singulier qui est employée, à partir de la seconde, l'emploi d'une forme polie fait son apparition. Elle est employée, à ce qu'il semble indifféremment, avec la forme au singulier.

منك، وبينك، جوابك، تعلم، عليك (4).
 والظاهر انكم تعملو ذلك، فترسل تعرفني، خاطرك، فكلامكم، تعلم (5).
 نعرفك، ك(ت)بابك، ذكرته، يعارضكم، ك(ت)بابكم، ذكرته، وتسلم، تجارك، لك، ترسل تعرفني، وانت، ع(ل)يك (6).

3.3. Variation de genre pour le nom

Même s'il nous faut constater qu'elle ne concerne qu'un mot, cette variation n'est pas uniforme :

وصل الثغر مركب لها عن البندق(ية) مدة خمسين يوم؛ هاذا المركب (5).

Le mot *markab* est ressenti comme étant de genre féminin, comme le démontre le pronom qui y renvoie un peu plus loin, mais le verbe qui

²⁸ HOPKINS, *Grammar*, §65d. ainsi que, toutefois, 149b.

précède s'accorde au masculin (voir *infra*, §4.2). Quant au démonstratif, nous avons déjà vu qu'il est employé de manière invariable pour le masculin et le féminin (§3.1). Cet accord fluctuant du mot *markab* au sein d'une même phrase a été signalé par Halflants en MAN²⁹. Wright avait déjà remarqué que ce mot avait varié en genre à une époque tardive sans indiquer de quelle époque il s'agissait³⁰. Sur base du manuscrit le plus ancien de MAN, Halflants propose de placer l'étape de transition où l'alternance en genre se marque au XIV^e s.³¹. Notre texte étant du début du XV^e s., il confirme cette hypothèse.

3.4. Prépositions

3.4.1. *li pour ilā*

L'usage que l'on peut faire des prépositions en MA varie considérablement par rapport à l'AC. Cet usage peut refléter un certain flou dans la distinction entre deux prépositions utilisées à mauvais escient, comme c'est le cas pour *li* à la place de *ilā*. Le glissement semble s'être opéré dans un usage bien circonscrit à l'origine : l'adresse ou l'en-tête sur les lettres où la formule *min X ilā Y* (« de X à Y ») était courante. Dès le début du VIII^e s. pourtant, l'alternance avec la préposition *li* est signalée³². Il fallait donc s'attendre à ce que son usage dans le corps du texte, à la suite du verbe *kataba*, se répande et s'applique, par la suite, dans d'autres circonstances. La première lettre met en évidence ce phénomène :

نكتب للوكيل (4 : l. 9).

Le deuxième cas met en évidence ce glissement pour un verbe qui marque l'arrivée et qui devrait donc être suivi de la préposition *ilā* :

وصل للثغر (5 : l. 15).

3.4.2. *ilā 'ind pour ilā*

Dans la troisième lettre, al-Tawrīzī opte pourtant pour la préposition *ilā* à la suite du verbe *kataba*, mais il la fait suivre de la préposition *'inda*,

²⁹ *Le Conte du Portefaix*, p. 116-117, §2.3.2.1.1. Bien que deux tiers des exemples relevés par cet auteur font état d'un accord au féminin, le verbe qui précède reste la plupart du temps au masculin.

³⁰ W. WRIGHT, *A Grammar of the Arabic Language*, Beyrouth, 1996 (reprint 3rd ed. 1896), §292, rem. b. (= WRIGHT, *Grammar*).

³¹ *Ibidem*, p. 117, note 220.

³² HOPKINS, *Grammar*, §128.

ce qui donne le groupe *ilā 'ind*. Ce groupe est déjà attesté dans les papyri du x^e s., mais il est reconnu comme typiquement dialectal³³. Dans le cas qui nous occupe, le scripteur a peut-être voulu donner un sens légèrement différent par rapport à l'usage qu'il avait fait du groupe *kataba li* renseigné *supra* :

(6 : l. 5). ك(ت)بت الى ع(ن)د

Le fait d'écrire au juge suprême (*qāḍī al-quḍāt*) laisse à entendre qu'al-Tawrīzī s'était adressé à lui avec l'idée de protection, de recours en tête, sens qui est particulièrement bien rendu, en français, par la préposition *auprès de*.

3.4.3. min ḥīn pour munḍu

Enfin, dans la première lettre, al-Tawrīzī opte pour le groupe *min ḥīn* dans le sens « depuis que » (là où on s'attendrait à trouver *munḍu* ou *muḍ* comme dans les papyri³⁴) :

(4 : l. 3). من حين

Ce cas est à rapprocher d'autres où *min*, par son sens marquant l'origine géographique, est utilisé devant *'ind*, *qibal* ou *ḡiha*, avec la différence qu'ici il marque l'origine temporelle³⁵.

3.5. Pluriel externe masculin *ūn* > *īn* avec maintien du *nūn* en état construit

Ce trait est sans doute l'un des plus caractéristiques du MA et présent dans les documents les plus anciens³⁶. Il est perceptible dans un seul cas ici mais en état construit :

(4 : l. 6). ونحن منتظرين جوابك

Hopkins n'avait relevé que deux exemples de cette situation particulière où le *nūn* du suffixe pluriel est maintenu³⁷, mais ce phénomène est nettement plus présent dans les textes plus tardifs étudiés par Blau³⁸. La

³³ *Ibidem*, §121.

³⁴ *Ibidem*, §131.

³⁵ Cf. l'expression *min ḍālika al-ḥīn* (« from that time on, from then on ») enregistrée par H. WEHR, *A dictionary of modern written Arabic*, edited by J.M. COWAN (3^d ed.), Ithaca, 1976, p. 223 (s. v.) (= WEHR, *Dictionary*).

³⁶ HOPKINS, *Grammar*, §86.

³⁷ *Ibidem*, §86c.

³⁸ BLAU, *GCA*, §113.

possibilité que le scribe ait considéré que le second élément (*ḡawāb*) était le complément d'objet direct du participe dérivé d'un verbe transitif est faible étant donné le niveau linguistique de son expression et le fait que cette construction est particulièrement relevée en AC³⁹.

4. Syntaxe

4.1. Disparition des modes de l'inaccompli

4.1.1. *Emploi indifférent d'un inaccompli unique quel que soit l'environnement syntaxique, et particulièrement discernable par la forme en ū pour le masculin pluriel*⁴⁰ :

انكم تعملو (5 : 1. 7) ;
وفي لعنة الله تعالى يموتو (5 : 1. 15).

Le fait le plus remarquable dans ces deux cas est que l'*alif al-fāṣila*, normalement ajouté en MA à la fin de presque tous les mots qui se terminent par un *wāw*, est absent⁴¹.

4.1.2. *Impératif / injonctif*

Dans les papyri, l'inaccompli est fréquemment utilisé au détriment de l'impératif pour exprimer un ordre⁴². Cet emploi est généralisé dans les trois lettres avec une particularité qui n'apparaissait pas dans les papyri : l'usage de l'inaccompli dans le sens d'un injonctif (les deux derniers cas). On notera alors que le sujet précède le verbe :

فترسل تعرفني (5 : 1. 8) ;
تسلم لي على جميع تجارك (6 : 1. 14-15) ;
فمولانا يتفضل بالجواب (4 : 1. 7) ;
وجواب المشار اليه يقدم الى المقر الفخري (6 : 1. 13-14).

4.2. Accord

Comme cela avait déjà été constaté pour les papyri, le verbe qui précède immédiatement un sujet féminin par nature reste au masculin⁴³. Dans

³⁹ Voir déjà les réserves à ce sujet dans *ibidem*, p. 226, note 123.

⁴⁰ HOPKINS, *Grammar*, §138a.i.

⁴¹ Voir *supra*, §2.1.8.

⁴² HOPKINS, *Grammar*, §138b.i.

⁴³ *Ibidem*, §141. Cf. HALFLANTS, *Le Conte du Portefaix*, p. 114.

les deux cas qui suivent, les sujets ne sont pas féminins par nature⁴⁴, mais ils sont clairement ressentis comme de ce genre comme le démontrent le pronom de rappel, dans le premier exemple, et le pronom personnel et l'accord de l'adjectif attribut dans le second.

وصل الثغر مركب لها (5 : l. 5-6) ;
كان روحهم ما هي عزيزة عندهم (4 : l. 10-11).

4.3. Négation

4.3.1. L'emploi de lam

Dans son étude sur les papyri, Hopkins avait souligné l'importance de cette négation, contre toute attente peut-être, mais son usage y était limité à nier un verbe à l'inaccompli, qu'il soit apocopé ou, plus probablement, indicatif⁴⁵ lui donnant la valeur d'un passé négatif comme en AC. Toutefois, il ne signalait qu'une occurrence de l'emploi de cette négation avec un verbe à l'accompli (*lam baqā*, "il ne reste plus⁴⁶"). Quant à Blau, il avait déjà relevé dans les textes chrétiens (MAC) des exemples d'emploi de cette négation uniquement avec un inaccompli dans le sens d'un présent négatif⁴⁷. Depuis lors, il est apparu qu'en MAN, à une époque assez tardive donc, cette négation pouvait être suivie d'un accompli ou d'un inaccompli et porter soit sur le passé, soit le présent, soit même le futur⁴⁸. Deux exemples d'emploi relevé de cette négation figurent dans les trois lettres qui font l'objet de cette analyse. Dans le premier cas, la particule *lam* est utilisée pour nier un verbe à l'accompli qui fait office d'auxiliaire (voir *infra*, §4.9.2) pour un second verbe à l'inaccompli où l'auxiliaire prend le sens de « ne plus ». L'action indiquée par le second verbe se déroule pourtant bien au présent :

ولم بقا يعارضكم (6 : l. 7).

⁴⁴ Pour *markab*, voir *supra*, §3.3. Pour *rūh*, le genre est reconnu comme fluctuant en AC. Voir WRIGHT, *Grammar*, I, p. 182 B.

⁴⁵ HOPKINS, *Grammar*, §155a.

⁴⁶ Hopkins traduit par un passé, mais le contexte indique qu'il s'agit bien d'un présent. Voir J. DAVID-WEILL, « Papyrus arabes du Louvre (II) », dans *Journal of the Economic and Social History of the Orient*, 14 (1971), p. 21, l. 10 (David-Weill avait lu *lam yabqā* [sic], mais Hopkins a bien fait de corriger en *lam baqā*, car c'est ce que porte le papyrus).

⁴⁷ BLAU, *GCA*, §203.

⁴⁸ J. LENTIN, « La Langue des manuscrits de Galland et la typologie du moyen arabe », dans A. CHRAÏBI, *Les Mille et une nuits en partage*, Arles, 2004 [= LENTIN, « La Langue des manuscrits de Galland »], p. 440-450. HALFLANTS, *Le Conte du Portefaix*, p. 158, §2.3.6.1, ne fait état que d'un cas dans la section éditée pour un verbe à l'accompli gardant un sens passé.

S'agissant du second cas, on remarque que la particule est utilisée pour nier une action qui s'est déroulée dans le passé, bien que le verbe soit resté à l'accompli :

لم ارسلت (5 : l. 6).

Ces deux exemples mettent en avant que l'emploi de la particule de négation *lam* résulte ici d'une hypercorrection : ressentie comme typique de l'AC, elle est utilisée dans de mauvaises conditions par le rédacteur alors que dans un cas, il respecte la règle de l'AC (suivie d'un verbe à l'inaccompli pour nier une action qui se déroule dans le passé) :

لم يحضر (4 : l. 4).

4.3.2. Mā bi-ma'nā laysa

Cette négation est attestée en AC avec un emploi similaire à *laysa*, mais en respectant certaines conditions additionnelles : le prédicat et le sujet doivent être indéfinis ; le prédicat, qui suit le sujet, se met au cas direct ; la particule *illā* ne peut les séparer ; la négation *mā* ne peut être précédée de *inna*⁴⁹. Cet emploi est aussi attesté à plusieurs reprises dans nos documents sans que ces conditions soient toujours respectées :

ما هي عزيزة عندهم (4 : l. 11) ;

ونحن ما لنا حاجة (4 : l. 11) ;

وما انا قاعد منتظر (5 : l. 17) ; (4 : l. 12)

L'usage de cette négation ne peut être vu que comme un archaïsme puisqu'il n'est renseigné ni par Hopkins pour les papyri, ni par Blau pour le MAC. Il est enfin absent du MAN.

4.3.3. Il n'y a pas.

La particule *tammal/ tammata*, tout comme *hunāka*, pour exprimer l'existence (*il y a*) était jusqu'ici attestée à une époque tardive⁵⁰. La négation, dans ce cas, doit être *laysa*⁵¹. Deux exemples présents dans les

⁴⁹ WRIGHT, *Grammar*, II, §42, rem. d.

⁵⁰ R. DOZY, *Supplément aux Dictionnaires arabes*, Leiden – Paris, 1967 (3^e éd.), I, p. 163 (s. v.) (= DOZY, *Supplément*), d'après Ellious BOETHOR, *Dictionnaire français-arabe*, revu et augmenté par Caussin de Perceval, Paris, 1864 (3^e éd.). La présence de cette particule dans les trois lettres d'al-Tawrīzī invalide les propos de L. VECCIA VAGLIERI, *Grammatica teorico-pratica della lingua araba*, Roma, 1959, II, §652.8, selon laquelle son usage, qu'elle définit comme fréquent dans la langue moderne, dériverait du français (*il y a*) ou de l'anglais (*there is, there are*).

⁵¹ WEHR, *Dictionary*, p. 106.

lettres du marchand al-Tawrīzī témoignent de cet usage, mais la négation est soit *lā* soit *mā*. Le deuxième exemple montre bien que c'est la particule qui est niée et non le verbe.

ولا ثم خير (5 : l. 11) ;
ان كان ما ثم جواب (4 : l. 8-9).

4.4. Absence du *tanwīn alif* comme marque du cas direct indéfini.

Cette caractéristique apparaît en MA dans une grande variété de situations et ce dès le VIII^e s. Ici, elle est représentée par les cas suivants :

4.4.1. *Objet direct*⁵²

اسمع كلام (5 : l. 22).

4.4.2. *Objet compté après une dizaine*⁵³

مدة خمسين يوم (5 : l. 6).

4.4.3. *Maf'ūl min aḡlihi*⁵⁴

تعملو ذلك ظحك عليا (5 : l. 7-8).

4.5. Double définition du *muḏāf*

Ce trait est bien connu et est attesté dès le IX^e s.⁵⁵ Cette double définition peut concerner deux termes mis en apposition, que le premier terme soit précédé d'un démonstratif ou non⁵⁶. Dans le cas qui nous occupe, les deux termes sont définis par l'article tandis que le second est précédé d'un démonstratif⁵⁷ :

يتفضل بالجواب هذا الك(ت)اب (4 : l. 7-8).

⁵² HOPKINS, *Grammar*, §167d.

⁵³ *Ibidem*, §167h.

⁵⁴ Ce cas n'est pas signalé par Hopkins, ni par Blau. Il en va de même pour le MAN.

⁵⁵ HOPKINS, *Grammar*, §181.

⁵⁶ Voir aussi BLAU, *GCA*, §234.

⁵⁷ Ce cas n'est recensé ni par Hopkins, ni par Blau, qui ne connaissent que celui où le démonstratif précède le *muḏāf* (HOPKINS, *Grammar*, §181i et ii ; BLAU, *GCA*, §234.3).

4.6. Terme indéfini ayant un sens défini

En MA, il peut arriver qu'un état construit conserve un sens indéterminé alors que le *mudāf ilayhi* est déterminé. Quoique plus fréquent en MAC où il semble être lié au phénomène du calque produit par la traduction d'une autre langue en arabe, ce trait n'a pas été relevé dans les papyri⁵⁸, mais il semble être plus ancien comme l'a démontré Blau⁵⁹. Dans deux exemples relevés ici, il apparaît que le premier terme de l'annexion doit s'entendre comme indéterminé, car on ne pourrait pas justifier une autre traduction.

ارسلت مرسوم مولانا السلطان [...] الى مولانا ملك الامرا [...] ان يرمي المذكورين في الخشب (5 : l. 11-13);

اجهز مرسوم مولانا السلطان ان يظربهم بالمقارع (5 : l. 16).

4.7. Numéraux

On sait que le nombre cardinal masculin (avec finale en *tā' marbūṭa*) peut précéder aussi bien des noms masculins que féminins. L'inverse est moins fréquent. Hopkins avait remarqué que la majorité des exemples qu'il avait relevés pouvaient être expliqués par des raisons phonétiques (les nombres se terminant par *'ayn*⁶⁰). Parmi les trois chiffres représentés dans les trois lettres, on note qu'il s'agit à chaque fois du même objet compté (*šahr*), mais que l'usage varie pour les numéraux employés, sans que l'explication de Hopkins puisse être invoquée⁶¹ :

ثلاثة شهور (5 : l. 4);

خمس شهور (5 : l. 5);

ثمان شهور (5 : l. 4).

L'incohérence qui se note dans l'accord entre le nombre et l'objet compté est tout aussi visible en MAN⁶².

⁵⁸ Si l'on fait abstraction d'un *hapax* peu parlant puisqu'il s'agit d'un cas présent dans une liste de biens (*zayt al-biṭṭīḥ*, « huile de pépins de pastèque »).

⁵⁹ BLAU, *GCA*, §231.

⁶⁰ HOPKINS, *Grammar*, §193c.

⁶¹ Voir *ibidem*, §193c.iii où figurent les rares exemples de nombres ne se terminant pas par *'ayn*.

⁶² HALFLANTS, *Le Conte du Portefaix*, p. 139-140.

4.8. Pronom personnel juxtaposé à une forme conjuguée sans emphase particulière

Déjà en AC, le pronom personnel qui précède la forme conjuguée ne marque pas nécessairement une emphase⁶³. Le phénomène est toutefois observé plus fréquemment en MA qu'en AC sans que l'emphase soit particulièrement notée, même si la subjectivité joue un rôle non négligeable dans l'établissement de la présence de cette emphase⁶⁴. On relève un cas dans une des lettres d'al-Tawrīzī où l'emphase n'est pas ressentie :

فنحن نكتب (4 : l. 9).

4.9. Auxiliaires

4.9.1. *Qā'id*

Ce dernier est bien attesté dans le dialecte syrien où il joue le rôle d'un inchoatif ou d'un progressif⁶⁵. Son emploi en tant que tel est bien documenté dans le MAN, originaire de Syrie⁶⁶. Il apparaît ici dans le sens progressif une seule fois en liaison avec un autre participe actif.

وما انا قاعد منتظر سوا حضور جواب هذا الك(ت)اب (5 : l. 17).

4.9.2. *Baqā*

Ce verbe est présent dans le MAN où il est employé, au même titre que *qa'ada*, comme auxiliaire, mais dans des phrases négatives où il signifie « ne plus »⁶⁷. Ce dialectalisme est également attesté en égyptien⁶⁸. N'étant ni présent dans les papyri ni dans les textes de MAC étudiés par Blau⁶⁹, il semble que cet usage soit relativement tardif puisqu'il n'est pas attesté avant le XIV^e s. On en trouve un exemple dans nos lettres :

ولم بقا يعارضكم (6 : l. 7).

⁶³ BLAU, *GCA*, §274.

⁶⁴ HOPKINS, *Grammar*, §215, note 1.

⁶⁵ A. BARTHÉLEMY, *Dictionnaire arabe-français : dialectes de Syrie (Alep, Damas, Liban, Jérusalem)*, Paris, 1935, p. 671 (s. v.).

⁶⁶ LENTIN, « La Langue des manuscrits de Galland », p. 442.

⁶⁷ *Ibidem*.

⁶⁸ DOZY, *Supplément*, I, p. 105 (s. v.) d'après la *Chrestomathie* de Kosegarten (*Sīrat 'Antar*) et Ellious BOCTHOR, *Dictionnaire français-arabe*.

⁶⁹ BLAU, *GCA*, §327 ne signale que son emploi dans le sens « être ».

4.10. Futur

Les marqueurs habituels du futur sont rarement attestés dans les papyri : c'est le contexte qui permet de comprendre à quel temps le verbe renvoie⁷⁰. Dans un cas relevé ici, que l'on comprend comme le résultat d'une action si elle était accomplie, aucun marqueur n'apparaît :

ولا تكتب... واجهز (5 : l. 5-6).

4.11. Topicalisation

Ce phénomène est déjà présent en AC, mais il est surtout très répandu dans la langue des papyri⁷¹ tout autant que dans les manuscrits en MAC et dans les dialectes. On en compte deux exemples ici :

وان كان هاذا المركب ما حضر فيه قضا شغل (5 : l. 20-21) ;
وكان ك(ت)ابكم اوصلته (6 : l. 11).

4.12. Propositions asyndétiques

4.12.1. Deux impératifs coordonnés asyndétiquement

Hopkins attirait l'attention sur le fait qu'il n'était pas toujours aisé de différencier dans les exemples qu'il avait relevés dans les papyri entre les propositions coordonnées et subordonnées, particulièrement quand deux impératifs se suivent⁷². Les exemples, tous identiques, fournis par les lettres d'al-Tawrīzī mettent en évidence un tel cas où la construction est asyndétique, cas qui n'est pas sans rappeler un de ceux rapportés par Hopkins⁷³.

ترسل تعرفني (6 : l. 16), (6 : l. 18).
فترسل تعرفني (5 : l. 8).

4.12.2. Complétives construites asyndétiquement

Les exemples où les particules *an* et *anna* sont abandonnées sont légion tant dans les textes que dans les dialectes. Trois exemples peuvent être fournis pour nos lettres. Dans le premier cas, le verbe ne figure pas

⁷⁰ HOPKINS, *Grammar*, §248.

⁷¹ *Ibidem*, §262a.

⁷² *Ibidem*, §268b.

⁷³ *Ibidem*, p. 229 : *wa-ktub 'arrifnī* (« et écris et dis-moi ! »). Voir aussi, dans un document datable du XII^e s., *wa-sayyartu 'arraftuka*. Voir DIEM, *Arabische Geschäftsbriefe*, p. 193, commentaire se rapportant à la l. 8.

dans la liste de ceux relevés par Hopkins dans les papyri et qui donnent lieu à une construction asyndétique⁷⁴.

(5 : l. 21-22) لا يعنيني... بعد ذلك اسمع كلام

Les deux cas restants sont identiques dans leur construction puisqu'ils commencent par une proposition relative sujet :

(6 : l. 3-4) والذي نعرفك به وصل كتابك

والذي نعرفك به من حين توجهنا الى القاهرة المحروسة لم يحضر لنا منك لا علم ولا خبر (4 : l. 3-4).

Al-Tawrīzī reprend manifestement ici une formule stéréotypée qui figure fréquemment dans la correspondance officielle et dont on trouve un parfait exemple dans une lettre de 1472⁷⁵ :

والذي يحيط به علمهم الكريم ان جماعة الرهبان بدير طور سنيا انهوا

Toutefois, on notera qu'il préfère employer le verbe *'arrafa* plutôt que l'expression idiomatique *yuhītu bihi 'ilmuhu* bien qu'il la connaisse puisqu'il l'utilise — mal — dans la lettre n° 5 dans un contexte similaire :

(5 : l. 3) يح(ي)ط علمك ان كان

En outre, il ne ressent pas le besoin d'utiliser dans aucun des deux cas signalés *supra* la particule de subordination *anna* (ou la variante allégée *an al-muḥaffafa*).

4.13. Propositions nominales

La préposition requise par le verbe principal manque souvent avant la particule *an* et c'est d'autant plus compréhensible que l'AC reconnaît cette situation⁷⁶. Dans l'exemple donné ci-dessous, le *bi* requis par l'expression manque tandis que le *an* qui suit doit être considéré comme un *an al-muḥaffafa*, lequel remplace *anna* qui aurait dû être suivi du sujet (ici présent) ou d'un *ḍamīr al-ša'n*.

(5 : l. 3) يح(ي)ط علمك ان كان الاتفاق

⁷⁴ HOPKINS, *Grammar*, §269.

⁷⁵ D.S. RICHARDS, *Mamluk Administrative Documents from St Catherine's Monastery*, Louvain – Paris – Walpole (MA), 2010, p. 73, l. 6.

⁷⁶ HOPKINS, *Grammar*, §280.

Comme en AC, *an* peut être utilisé sans préposition tout en ayant le sens précis que celle-ci lui procurerait. C'est le cas dans les deux exemples suivants où *an* prend le sens de but⁷⁷ :

(5 : l. 11 et 13). ارسلت... ان يرمني

(5 : l. 16). اجهز... ان يظربهم

4.14. Pronom indéfini

Le pronom indéfini *mahmā* (« quoi que », « quel que ») appartient à un registre élevé en AC et n'est pratiquement jamais utilisé en MA. Al-Tawrīzī n'hésite pas à s'en servir, comme on peut le voir dans le cas suivant, mais sans respecter la règle :

(6 : l. 15-16). ومهما كان لك حاجة ترسل تعرفني نقوم بقضاها

En effet, la préposition *min* est requise dans le cas d'espèce⁷⁸ :

مهما كان لك من حاجة.

4.15. Quelques constructions particulières

Les deux phrases qui suivent témoignent d'une syntaxe relâchée qui semble être influencée par la communication orale.

(6 : l. 4). وفهمت ما فيه جميع ما ذكرته

Dans ce cas, on comprend qu'al-Tawrīzī met par écrit ce qu'il aurait exprimé oralement, c'est-à-dire « j'ai compris ce qui s'y trouve, tout ce que tu y as mentionné » en précisant qu'il a compris tout le contenu de la lettre, comme s'il marquait une pause après le *fī-hi*.

(5 : l. 5-6). وصل للشجر مركب لها عن البندق(ية) مدة خمسين يوم

Cette phrase met en évidence une façon étrange d'exprimer la notion qui normalement aurait dû être rendue par un complément de temps (*mundu ḥamsīn yawm*). Le rédacteur de la lettre a opté pour une tournure de phrase qui est réservée à l'expression de la possession (*lahā muddat ḥamsīn yawm*).

⁷⁷ Cf. BLAU, GCA, §406 (*arsalahu an yaṭlub*, « il l'envoya pour chercher »).

⁷⁸ WRIGHT, *Grammar*, p. 137D.

5. Lexique

Le verbe *ḥaḍara*, employé intransitivement, prend ici le sens de “arriver”⁷⁹ :

لم يحضر لنا منك لا علم ولا خبر (4 : l. 4).

Le verbe ‘*abara* se réfère ici à un déplacement dans le temps plutôt que dans l’espace :

وعبرنا في الشهر الخامس (4 : l. 6).

La préposition *warā* est utilisée dans le sens de “au bénéfice de” :

لا تكتب وراهم سلامة (5 : l. 15),

et *bi-zāyid* dans le sens d’un comparatif de supériorité, là où *bi-akṭar min* aurait fait l’affaire en AC :

يزايد خمس شهور (4 : l. 4).

6. Édition

6.1. Lettre n° 4 [fig. 1]

Procuratori di San Marco, Commissarie miste, busta 180, fascicolo IX, n° 4 (Archivio di Stato, Venezia)

Date : 3 *muḥarram* 820 [/20 février 1417]. Plié en bandes de 1,6 cm. Composé de 2 feuilles de papier : 32,3 cm (20 + 13) x 13,3. Fils de chaînette verticaux groupés par trois, placés à distance de 2,1 cm ; distance entre groupes : 4,6 cm. Papier oriental de bonne qualité, préparé. Vergeures invisibles.

Recto :

- (١) بسم الله الرحمن الرحيم
- (٢) الى حضرت الشيخ الاجل القنصل سلمه الله تعالى⁸⁰
- (٣) والذي نعرفك⁸¹ به من حين توجهه(ن)نا⁸² الى القاهرة

⁷⁹ On pourrait considérer que le verbe est au passif (*yuhḍar*), mais il y peu de chance que ce soit le cas.

⁸⁰ APELLÁNIZ RUIZ DE GALARRETA, « Banquiers, diplomates et pouvoir sultanien », p. 301 : « *Salāmu Llāhi* ».

⁸¹ *Ibidem* : « *yu’arrifuka* ».

⁸² *Ibidem* : « *tawaḡahnā* (sic) ».

- (٤) المحروسة لم يحضر لنا منك لا علم ولا خير كان
 (٥) الشرط بيني وبينك مدة ثلاثة شهور فمضا ذلك⁸³
 (٦) وعبرنا في الشهر الخامس ونحن منتظرين جوابك
 (٧) بما نعتمد⁸⁴ عليه فمولانا يتفضل بالجواب
 (٨) هاذا الك(ت)اب فاني منتظر⁸⁵ الجواب وان كان
 (٩) ما ثم⁸⁶ جواب فنحن نكتب للوك(ي)ل يعد لهم الخشب
 (١٠) ايدهم⁸⁷ ورجلهم⁸⁸ كجاري العادة لمن كان روحهم⁸⁹
 (١١) ما هي عزيمة عد(ن)دهم⁹⁰ ونحن ما لنا حاجة بالمال تعلم
 (١٢) ذلك وما انا م(نت)ظر⁹¹ سوا جواب هاذا الك(ت)اب
 (١٣) تعلم ذلك⁹² بعد السلام عليك بمنه وكرمه⁹³ ان شا الله تع(ال)ي⁹⁴
 (١٤) وحسينا⁹⁵ الله ونعم الوكيل
 (١٥) كتب ثالث ش(ه)ر المحرم
 (١٦) سنة عد(ش)رين وث(مان)ماية⁹⁶

Points diacritiques :

- (٢) الاجل، تعالي؛ (٣) والدي، به؛ (٤) منك؛ (٥) الشرط، سنى، فمضا؛ (٦) وعبرنا؛
 (٧) فمولانا، بالجواب؛ (٨) الكتاب، فاني، الجواب؛ (٩) حواب، نكسب، للوك(ي)ل،
 للحسب؛ (١٠) العادة؛ (١١) بالمال؛ (١٢) انا، الكتاب.

Marge droite :

محمد بن
 محمد توريزي⁹⁷

⁸³ *Ibidem* : « fi-hi ».

⁸⁴ *Ibidem* : « uḡībuka (sic) ».

⁸⁵ *Ibidem* : « bi-muntaẓir ».

⁸⁶ *Ibidem* : « tamma ».

⁸⁷ *Ibidem* : « aydiyahim (sic) ».

⁸⁸ *Ibidem* : « wa riḡl[ay]him ».

⁸⁹ *Ibidem* : « rawḡuhum (sic) ».

⁹⁰ *Ibidem* : « māhiyūn (sic) ʿahd ʿindihim (sic) ».

⁹¹ *Ibidem*, p. 302 : « bi-muntaẓir ».

⁹² *Ibidem*, p. 302 : « fi-hi ».

⁹³ Ces deux mots n'apparaissent pas dans *ibidem*, p. 302, qui ne signale même pas leur présence.

⁹⁴ Ce mot est absent de *ibidem*.

⁹⁵ *Ibidem* : « Ḥasbuna (sic) ».

⁹⁶ Ce mot est absent de *ibidem*.

⁹⁷ *Ibidem*, p. 301 : « al-Tawrīzī ».

Verso :

(١) قنصل البنادقة سلمه الله تعالى

Traduction :

- 1) Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux.
- 2) À sa majestueuse Excellence, Monsieur le Consul — que Dieu Très-Haut lui accorde le salut ! —.
- 3) Ce dont nous t'informons, [c'est que] depuis que nous nous sommes rendu au Caire
- 4) la protégée, aucune information ni nouvelle ne nous est parvenue de toi.
- 5) Nous avons convenu une période de trois mois. Cela est passé
- 6) et nous sommes entré dans le cinquième mois et nous attendons encore ta réponse
- 7) avec ce sur quoi nous comptons. [Que] notre maître veuille bien répondre
- 8) à cette lettre, car j'attends la réponse. S'il
- 9) n'y a pas de réponse, nous écrirons au secrétaire [du Trésor afin qu'] il prépare à leur intention le carcan,
- 10) [pour] leurs mains et leurs pieds comme de coutume pour ceux dont l'âme
- 11) n'a pas de valeur à leurs yeux. Nous n'avons pas besoin d'argent, tu sais
- 12) cela. Je n'attends que la réponse à cette lettre,
- 13) tu sais cela. Le salut soit sur toi par Sa grâce et Sa munificence, si Dieu Très-Haut le veut.
- 14) Dieu nous suffit. Quel Excellent Garant Il fait !
- 15) Écrit le 3 du mois de *muḥarram* en l'an 820 [/20 février 1417].

Marge droite :

Muḥammad ibn

Muḥammad Tawrīzī

Verso (suspension) :

- 1) [Au] Consul des Vénitiens — que Dieu Très-Haut lui accorde le salut ! —. [...⁹⁸].

⁹⁸ Quelques mots illisibles dans la partie gauche qui doivent correspondre à une instruction destinée au porteur de la lettre. Pour la catégorie des porteurs de lettres, voir F. BAUDEN, « D'Alexandrie à Damas et retour. La poste privée à l'époque mamlouke à la lumière d'une commission accomplie pour le compte d'un Vénitien (821 A.H./1418 È.C.) »,

6.2. Lettre n° 5 [Fig. 2]

Procuratori di San Marco, Commissarie miste, busta 180, fascicolo IX, n° 5 (Archivio di Stato, Venezia)

Date : 8 *rabīʿ* I [820/25 avril 1417]. Plié en bandes irrégulières. Composé de deux feuilles : 42,3 cm (25 et 18,3 cm) x 13,4. Fils de chaînette horizontaux, groupés par trois, placés à distance de 2 cm. Distance entre groupes : 4,1 cm. Papier oriental de bonne qualité préparé, vergeures invisibles. Verso vierge.

Recto :

- (١) بسم الله الرحمن الرحيم
- (٢) الى حضرت الحضرة السامية⁹⁹ الشيخ القنصل سلمه الله¹⁰⁰ تعال الى
- (٣) يحديط علمك ان كان الاتفاق بيني وبينك انني
- (٤) اصبر ثلاثة شهور فقد مظا ثمان شهور بزايد¹⁰¹
- (٥) خمس¹⁰² شهور وبعد ذلك¹⁰³ قد بلغ(ن)ا ان وصل للشجر
- (٦) مركب لها¹⁰⁴ عن البندق(ية) مدة خمسين يوم ولم ارسلت
- (٧) اليها¹⁰⁵ لا علم ولا خبر والظاهر انكم¹⁰⁶ تعملو ذلك
- (٨) ظحك عليا فترسل تعرفني ما حضر من الاخر(ب)ار¹⁰⁷ في
- (٩) هاذا المركب فانني قد اكرتيت هاذا القاصد
- (١٠) وارسل(ت)ه بهاذا السبب فاذا حضر هاذا القاصد
- (١١) ولا ثم¹⁰⁸ خبر ارسلت مرسوم مولانا السلطان نصره الله
- (١٢) الى مولانا ملك الامرا اعز الله انصاره ان
- (١٣) يرمي¹⁰⁹ المذكورين في الخشب والحديد في ايديهم¹¹⁰

dans U. VERMEULEN et K. D'HULSTER (ed.), *Egypt and Syria in the Fatimid, Ayyubid and Mamluk Eras. Proceedings of the 14th and 15th International Colloquium Organized at the Katholieke Universiteit Leuven in May 2005 and May 2006*, Leuven – Paris – Dudley, Ma, 2010, p. 153-185.

⁹⁹ *Ibidem*, p. 302 : « al-sāmiyya (sic) ».

¹⁰⁰ *Ibidem* : « Salāmu Llāhi ».

¹⁰¹ *Ibidem* : « Wa tazāyada ».

¹⁰² *Ibidem* : « ḥamsa ».

¹⁰³ *Ibidem* : « Wa baʿdu innahu ».

¹⁰⁴ *Ibidem* : « lanā ».

¹⁰⁵ *Ibidem* : « ilaynā ».

¹⁰⁶ *Ibidem* : « innakum (sic) ».

¹⁰⁷ *Ibidem* : « al-iḡār (sic) ».

¹⁰⁸ *Ibidem* : « tamma ».

¹⁰⁹ *Ibidem* : « yarmā (sic) ».

¹¹⁰ *Ibidem* : « aydayhim (sic) ».

- (١٤) وفي رجلهم¹¹¹ كجاري عادتهم¹¹² والخشن¹¹³ وفي
 (١٥) لعدنة الله تع(ال)ى يموتو الله تع(ال)ى¹¹⁴ لا تكتب¹¹⁵ وراهم سلامة¹¹⁶
 (١٦) وأجهز¹¹⁷ مرسوم مولانا السلطان ان يظربهم بالمقارع
 (١٧) ايضا¹¹⁸ وما انا قاعد م(نت)ظر سوا حضور جواب
 (١٨) هاذا¹¹⁹ الك(ت)اب لا غير وما صبرت هاذا المدة
 (١٩) الا لاجل خاطرك لا غ(ي)ر ولا سوا وبعد ذلك
 (٢٠) ما بقا كلام وان كان هاذا المركب ما حضر فيه¹²⁰ قظا
 (٢١) شغل فكلامكم كله كذب وفساد ولا يعنيني
 (٢٢) بعد ذلك¹²¹ اسمع كلام تعلم [ذ]لك¹²² ان شا الله تع(ال)ى¹²³
 (٢٣) وحس(ب)نا¹²⁴ الله ونعم الوكيل
 (٢٤) كتب ثامن ربيع الاول

Points diacritiques :

- (٢) الساميه؛ (٣) انى؛ (٤) شهور، نزاد؛ (٦) السدق(ب)ه؛ (٧) البيا، حير، انكم؛ (٨) عليا؛
 (٩) هاذا، المركب؛ (١٠) السب؛ (١٣) برمي، الحشب، الحديد؛ (١٤) رجلهم، كجاري؛
 (١٥) نكسب؛ (١٦) بالمقارع؛ (١٨) هاذا، الكتاب، صبر، المدة؛ (١٩) لاجل، غير؛ (٢٠) بعا،
 المركب؛ (٢١) سغل، فساد، يعنى.

Marge droite :

محمد بن
 محمد توريزي¹²⁵

¹¹¹ *Ibidem* : « riğl[ay]him ».

¹¹² *Ibidem* : « ʿādatuhum (sic) ».

¹¹³ *Ibidem* : « wa li-miḥan ».

¹¹⁴ *Ibidem* : « luğğīhi (sic) li-yahnū (sic) yamūtū li-l-qabr (sic) ».

¹¹⁵ *Ibidem* : « Wa lā takḍib (sic) ».

¹¹⁶ *Ibidem* : « bi-salāmihim (sic) ».

¹¹⁷ *Ibidem* : « Wa aghazu (sic) ».

¹¹⁸ *Ibidem* : « ayḍān (sic) ».

¹¹⁹ *Ibidem* : « li-hādā ».

¹²⁰ *Ibidem* : « fī ».

¹²¹ *Ibidem* : « an ».

¹²² *Ibidem* : « kalām lā ḥukma lahu (sic) ».

¹²³ Ce mot est absent de *ibidem*.

¹²⁴ *Ibidem* : « Ḥasbuna (sic) ».

¹²⁵ *Ibidem* : « al-Tawrīzī ».

Traduction :

- 1) Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux.
- 2) À son éminente Excellence, Monsieur le Consul — que Dieu Très-Haut lui accorde le salut ! —.
- 3) Tu sais que l'accord entre toi et moi était que
- 4) j'attende trois mois. Huit mois sont déjà passés, [donc] de plus de
- 5) cinq mois. Ensuite, il nous est parvenu qu'est arrivé à la place
- 6) un navire en provenance de Venise depuis cinquante jours et tu ne m'as envoyé
- 7) aucune information ni nouvelle. Il est évident que vous faites cela
- 8) pour vous moquer de moi. Envoie donc me faire savoir les nouvelles qui sont arrivées avec
- 9) ce navire. J'ai loué [les services de] ce messenger
- 10) et je l'ai dépêché pour cette raison. Si ce messenger se présentait [à moi]
- 11) sans nouvelle, j'enverrai un décret de notre Maître le Sultan — que Dieu lui accorde la victoire —
- 12) à notre Maître le gouverneur — que Dieu renforce ses auxiliaires ! — afin qu'il
- 13) mette les susmentionnés, mains et pieds, au carcan et aux fers
- 14) comme de coutume, [et qu'il les traite avec] rudesse et que par
- 15) la malédiction de Dieu Très-Haut ils meurent. Par Dieu Très-Haut ! N'écris pas pour leur obtenir le salut.
- 16) Je ferai préparer un décret de notre Maître le Sultan afin qu'il leur fasse donner la bastonnade
- 17) aussi. Je n'attends rien d'autre que la réponse
- 18) à cette lettre arrive. Je n'ai attendu tout ce temps
- 19) que pour t'être agréable, rien d'autre. Après cela,
- 20) il n'y a plus rien à dire. Si aucune affaire¹²⁶ n'est arrivée dans ce navire,
- 21) vos propos ne sont que mensonge et fausseté. Il ne m'importera plus,
- 22) après cela, d'écouter [tes] propos. Tu sais cela, si Dieu Très-Haut le veut.
- 23) Dieu nous suffit. Quel Excellent Garant Il fait !
- 24) Écrit le huit de *rabīʿ* I [820/25 avril 1417].

¹²⁶ *Qaḍāʾ šuġl*. Cf. BOOTHOR, *Dictionnaire français-arabe*, p. 396 (s. v. « homme ») : *raḡul qaḍḍā ašġāl* (« homme d'affaire, qui fait les affaires »).

Marge droite :

Muḥammad ibn

Muḥammad Tawrīzī.

6.3. Lettre n° 6 [Fig. 3]

Procuratori di San Marco, Commissarie miste, busta 180, fascicolo IX, n° 6 (Archivio di Stato, Venezia)

Plié en bandes de 1,7-2 cm. Composé de trois feuilles : 34,5 (2 + 15,3 + 20,1 cm.) x 12,3 cm. La première feuille est un morceau collé au recto de la seconde pour y indiquer l'adresse. Fils de chaînette verticaux, groupés par deux, placés à distance de 1,2 cm. Vergeures épaisses. Papier oriental de bonne qualité, moins préparé que les deux autres.

Recto :

- (١) بسم الله الرحمن الرحيم
- (٢) الى حضرت القنصل بطايفة¹²⁷ البنادقة
- (٣) سلم(ه) الله¹²⁸ تع(ال)ى والذي نعرفك¹²⁹ به وصل ك(ت)ابك¹³⁰
- (٤) وقرينه وفهمت ما فيه جميع ما ذكرته من¹³¹ حديث
- (٥) النحاس¹³² وغيره وقد ك(ت)بت الى ع(ن)د¹³³ مولانا
- (٦) قاضي القضاة اعزه الله تع(ال)ى¹³⁴ بما هو الكفاية
- (٧) ولم بقا يعارضكم لا بقليل ولا بكثير وهاذا
- (٨) خطي شاهد عليا¹³⁵ بان جميع وصل اليا¹³⁶
- (٩) بما يخص¹³⁷ مولانا قاضي القضاة ويخصني
- (١٠) ويخص اولاد خواجا¹³⁸ المرحوم حافظ
- (١١) وكان ك(ت)ابكم اوصلته الى المقر الاشرف

¹²⁷ *Ibidem*, p. 301 : « li-tā'ifat ».

¹²⁸ *Ibidem* : « Salāmu Llāhi ».

¹²⁹ *Ibidem* : « yu'arrifuka ».

¹³⁰ *Ibidem* : « waṣla kitābika (sic) ».

¹³¹ *Ibidem* : « 'an ».

¹³² *Ibidem* : « al-taḥāsūr ».

¹³³ *Ibidem* : « 'amal (sic) ».

¹³⁴ *Ibidem* : « tā'āla (sic) ».

¹³⁵ *Ibidem* : « 'alayya (sic) ».

¹³⁶ *Ibidem* : « ilaynā ».

¹³⁷ *Ibidem* : « lā yaḥṣṣu (sic) ».

¹³⁸ *Ibidem* : « al-ḥawāḡā ».

- (١٢) الصاحبي البدي اعز¹³⁹ الله انصاره وتحقق
 (١٣) ما ذكرته وجواب المشار اليه يقدم الى المقر
 (١٤) الفخري ناظر الثغر المحروس اعزه الله تعالى وتسلم
 (١٥) لي على جميع تجارك صغيرهم وكبيرهم ومهما كان
 (١٦) لك حاجة ترسل تعرفني نقوم¹⁴⁰ بقضاها ان شا الله تع(ال)ى¹⁴¹
 (١٧) واذا¹⁴² وصل مركب الفرنجي¹⁴³ الذي لنا معه الذهب
 (١٨) ترسل تعرفني وكذلك اندريا بنات الله الله¹⁴⁴
 (١٩) في ذلك¹⁴⁵ وانت موضع الكفاية وما تخفا على(ب)ك
 (٢٠) الامور بعد السلام¹⁴⁶ عليك ان شا الله تع(ال)ى¹⁴⁷
 (٢١) وحس(ب)نا¹⁴⁸ الله ونعم الوكيل
 (٢٢) ح¹⁴⁹

Points diacritiques :

- (٢) حصرت، السادقه؛ (٣) تع(ال)ى؛ (٤) وهرته؛ (٥) وعيره، كسب؛ (٨) عليا، بان، اليا؛
 (٩) وبحصي؛ (١١) اوصلته، الاسرف؛ (١٢) الصاحبي، بحقق؛ (١٣) المقر؛ (١٤) اعزه؛
 (١٥) لي؛ (١٧) الذى، الذهب؛ (١٨) بنات.

Marge droite :

شاكره¹⁵⁰
 محمد توريزي¹⁵¹

Verso :

- (١) قنصل البنادقة وتجاره سلمه [الله] تع(ال)ى

¹³⁹ *Ibidem* : « a'azzu ».

¹⁴⁰ *Ibidem* : « aqūm ».

¹⁴¹ Ce mot est absent de *ibidem*.

¹⁴² *Ibidem* : « Wa iḍa (sic) ».

¹⁴³ *Ibidem* : « al-franġī (sic) ».

¹⁴⁴ *Ibidem* : « allaḍī ulqihu (sic) ».

¹⁴⁵ *Ibidem* : « ḍalika (sic) ».

¹⁴⁶ *Ibidem* : « Ba'du (sic) al-salām ».

¹⁴⁷ Ce mot est absent de *ibidem*.

¹⁴⁸ *Ibidem* : « Ḥasbunā ».

¹⁴⁹ Non édité par *ibidem*.

¹⁵⁰ *Ibidem* : « Iṣārat ».

¹⁵¹ *Ibidem* : « al-Tawrīzī ».

Traduction :

- 1) Au nom de Dieu le Clément le Miséricordieux.
- 2) À son Excellence le consul auprès de la communauté des Vénitiens
- 3) — que Dieu Très-Haut lui accorde le salut ! —. Ce dont nous t'infor-
mons, [c'est que] ta lettre est arrivée,
- 4) que je l'ai lue et que j'ai saisi tout le discours sur le cuivre¹⁵² que tu
y as mentionné
- 5) et les autres [informations]. J'ai écrit auprès de notre Maître
- 6) le juge suprême — que Dieu Très-Haut le rende puissant — pour ce
qui est de sa compétence¹⁵³
- 7) et il ne fait plus objection à votre égard, peu ou prou. Ceci est
- 8) mon écriture qui témoigne en ma faveur que tout ce qui
- 9) concerne notre Maître le juge suprême, ainsi que moi
- 10) et les enfants de feu le marchand Ḥāfīz, m'est parvenu.
- 11) Votre lettre, je l'ai communiquée à son Excellence royale
- 12) al-Šāhibī al-Badrī — que Dieu renforce ces auxiliaires — et il a
vérifié
- 13) ce que tu as rapporté. [Que] la réponse du susdit soit présentée à son
Excellence
- 14) al-Fahrī, inspecteur de la place protégée — que Dieu Très-Haut le
rende puissant — et salue
- 15) pour moi l'ensemble de tes marchands, petits et grands. Quelque
- 16) besoin que tu aies, envoie-le-moi faire savoir, nous nous chargerons
de le satisfaire, si Dieu Très-Haut le veut !
- 17) Si le navire du Franc qui a avec lui l'or qui nous appartient arrive,
- 18) envoie-le-moi faire savoir. [Il en va] de même [pour] Andriyā Banāt
[Andrea Benedetto]. Crains ton Dieu ! Crains ton Dieu
- 19) à ce sujet¹⁵⁴ ! C'est de ta compétence et tu es bien au fait

¹⁵² F. Apellaniz lit « *al-taḥāsūr* » (« le préjudice »). On note en effet que le *sīn* se termine par une boucle finale précédée d'un petit trait que l'on peut interpréter chez al-Tawrīzī comme le souci d'indiquer le passage à une autre lettre (en l'occurrence un *rāʾ*), comme par exemple dans le mot *al-ašraf* à la l. 11. Toutefois, cela ne semble pas déterminant surtout si on observe la forme du *sīn* final dans le mot *ḥams* à la l. 5 du document n° 5. En outre, la sixième forme verbale n'est pas attestée pour cette racine. Avec ce même *ductus*, la forme en question n'est attestée que pour la racine *ĠSR* qui ne fait guère sens dans ce contexte. Si la lecture d'Apellaniz devait malgré tout être maintenue (ce serait alors un *hapax*), il faudrait traduire par « préjudice commun, partagé ».

¹⁵³ *Al-Kifāya*. Voir DOZY, *Supplément*, II, p. 479 (s. v.).

¹⁵⁴ La signification de l'expression *Allāha Allāha fī kaḍā* est donnée par E.W. LANE, *Madd al-qāmūs. An Arabic-English Lexicon*, London – Edinburgh, 1863-1893, 8 vol., vol. I, p. 83 (*sub voce* « *al-lāh* » : « *الله في كذا* », [a verb being understood] meaning *Fear ye God, fear ye God with respect to such a thing*») sur la base d'une note marginale trouvée dans un manuscrit d'*al-Ġāmi' al-ṣaġīr*. L'auteur fournit un autre exemple *sub voce*

20) des choses¹⁵⁵. Le salut soit sur toi, si Dieu Très-Haut le veut.

21) Dieu nous suffit. Quel excellent Garant Il fait !

22) [Marque de fin.]

Marge droite :

Son obligé¹⁵⁶

Muḥammad Tawrīzī

Verso (suspension) :

1) [Au] consul des Vénitiens et à ses marchands — que Dieu Très-Haut lui accorde le salut ! —.

Abstract

This article aims at analysing the linguistic features of three letters written by a merchant in Cairo and dated 1416 and 1417. Addressed to the Venetian Consul in Alexandria, these letters were written in a language that shares many characteristics with what has been defined as Middle Arabic or Mixed Arabic. By the number of the idiosyncrasies they contain, the letters may be considered highly representative of this variety : colloquialisms that reflect the language spoken by the writer and distinctive traits identified as resulting from interferences between Classical Arabic and Colloquial Arabic. Every single deviation from Classical Arabic is considered and analysed in comparison with the major reference works where Middle Arabic was described. The documents are also reproduced, edited and translated.

« *Karrat*¹⁵⁵ » (*Ibidem*, vol. 7, p. 2601) : الله الله والكرة على نبيكم, *Fear ye God, [fear ye God,] and return to your prophet* ». On en trouve une autre attestation dans un document du x^e s. Voir DIEM, *Arabische Geschäftsbriefe*, p. 23, l. 11 (*fa-llāha llāha fī al-tibn* que l'auteur traduit : « Er denke unbedingt an das Stroh »). Cette forme de serment suivie de *fī* n'apparaît pas dans A. FISCHER, « Grammatisch schwierige Schwur- und Beschwörungsformeln des klassischen Arabisch », dans *Der Islam*, 28 (1948), p. 1-105 (voir toutefois p. 10 et suiv. pour le nom d'Allāh répété dans un serment).

¹⁵⁵ *Tahfā 'alayka al-umūr*. Voir WEHR, *Dictionary*, p. 251 (s. v. *ḥafiya*).

¹⁵⁶ *Šākiru*. On trouve ce terme employé, parfois avec un complément (par ex. *šākiru tafaddulihi*), dans les adresses ajoutées à de nombreux documents surtout rédigés par des juifs. Voir K. ALMBLADH, « The Letters of the Jewish Merchant Abū l-Surūr Farah b. Ismā'īl al-Qābisī in the Context of Medieval Arabic Business Correspondence », dans *Orientalia Suecana*, 53 (2004), p. 26-27. Pour d'autres attestations, y compris quelques-unes dans des lettres rédigées par des musulmans, voir DIEM, *Arabische Geschäftsbriefe*, p. 394. Son emploi est confirmé pour les lettres par al-Qalqašandī, *Šubḥ al-a'šā fī šinā'at al-inšā'*, 14 vol., al-Qāhira, 1913-1920, vol. V, p. 428.

Fig. 1 : Lettre n° 4

Procuratori di San Marco, Commissarie miste, busta 180, fascicolo IX, n° 4
(Archivio di Stato, Venezia)

Recto

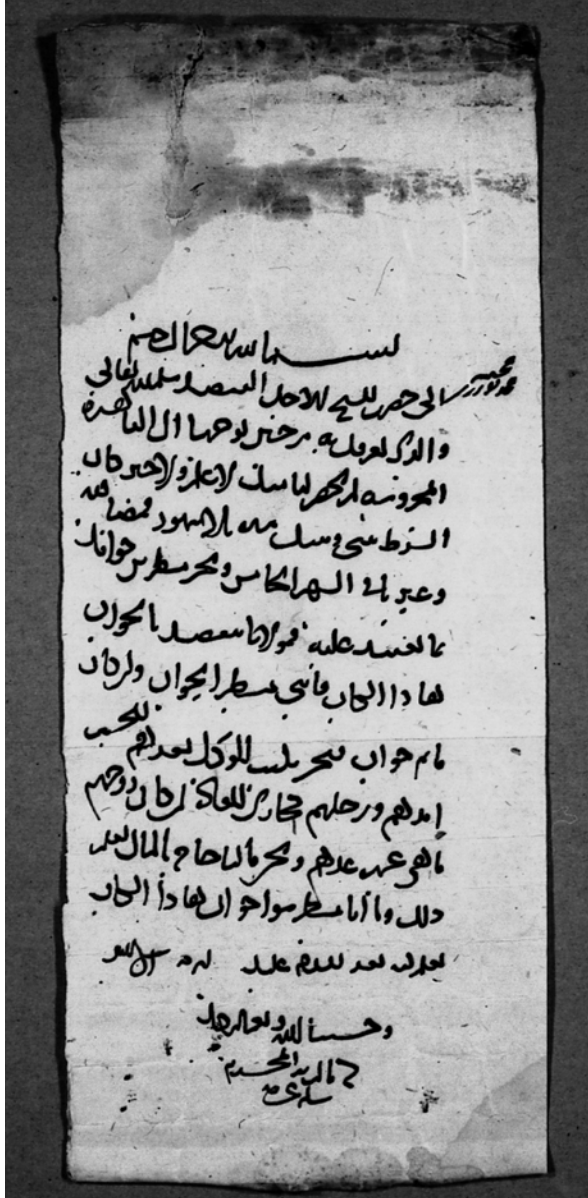


Fig. 2 : Lettre n° 5

Procuratori di San Marco, Commissarie miste, busta 180, fascicolo IX, n° 5
(Archivio di Stato, Venezia)

Recto

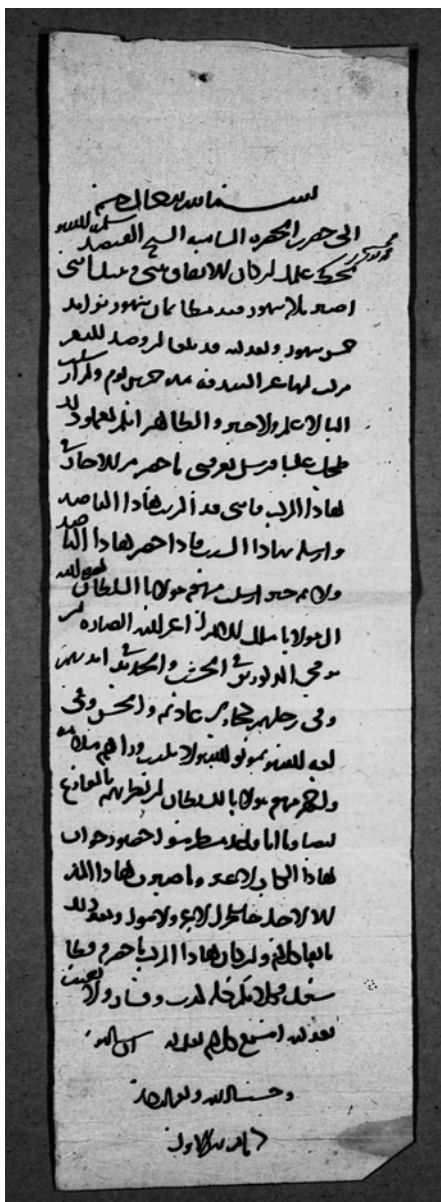
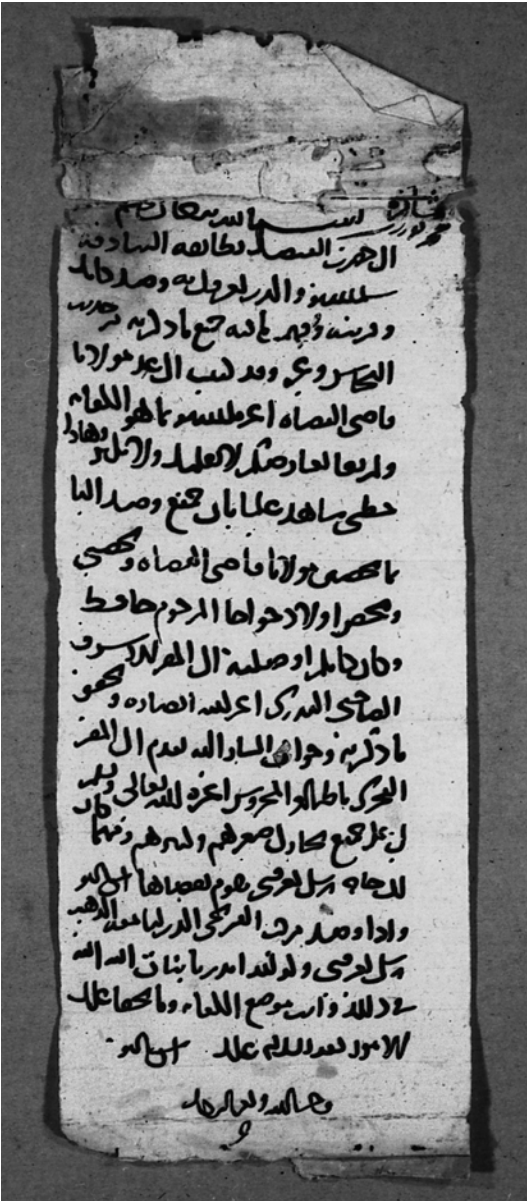


Fig. 3 : Lettre n° 6
Procuratori di San Marco, Commissarie miste, busta 180, fascicolo IX, n° 6
(Archivio di Stato, Venezia)

Recto



Verso

